



ORDRE PROFESSIONNEL  
DES SEXOLOGUES  
DU QUÉBEC

---

COMMUNICATION / COVID-19  
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE  
6 mai 2020

---



Bonjour à vous,

L'assouplissement des mesures de confinement annoncé par le premier ministre a apporté son lot de questionnements et de réajustements. Cette période nous fait tous et toutes travailler sur notre tolérance à l'incertitude, à l'inconnu. Notre mission en tant qu'ordre professionnel est bien connue maintenant ; nous nous soucions que le public soit protégé et qu'il reçoive des services sexologiques de qualité. En ce

sens, le conseil d'administration, le personnel de la permanence et moi-même avons mis en place des actions et des communications diverses afin d'encadrer les sexologues dans cette période difficile.

Actuellement, pour les professionnel.les québécois.es, recevoir des informations claires et cohérentes de la part de leur ordre professionnel leur permet de se rendre disponibles de façon sécuritaire et éclairante pour leurs clientèles, souvent vulnérables. La télépratique continue d'être fortement encouragée pour le moment afin d'assurer la santé et la sécurité du public et celles des sexologues et les mesures de distanciation sociale et d'hygiène doivent être maintenues dans les différents milieux de pratique.

Nous avons le privilège de pouvoir aider plusieurs personnes en besoin, grâce aux interventions sexologiques à distance. Je reconnais que cette pratique peut être énergivore et qu'à la fois notre clientèle et nous-mêmes avons hâte de partager cet espace de travail bien intime que peut représenter notre discipline. Il me semble tout de même que nous pouvons tous et toutes persister dans cet inconfort encore quelque temps, question de faire notre part pour aplatir la courbe des infections à la COVID-19.

Lors d'une réunion de gestion de cette situation sans précédent, les administrateurs et administratrices de l'Ordre ont discuté de la reprise des inspections professionnelles. Comme vous vous souvenez sans doute, nous avons pris la décision de les suspendre temporairement afin que les sexologues puissent s'ajuster, prendre un pas de recul afin de s'adapter aux différents impacts de la pandémie. Au fil des semaines, nous avons continué à réfléchir à la réalisation de notre mission

6 mai 2020

dans ce nouveau contexte qui deviendra notre nouvelle normalité pour les mois à venir. Ainsi, il a été décidé que les inspections professionnelles allaient reprendre progressivement à partir de la mi-mai, et ce, par le biais de la visioconférence dans les régions administratives moins touchées par le virus.

L'Ordre propose une philosophie axée sur le développement professionnel et le soutien à la pratique dans le cadre de son programme d'inspection. Ainsi, l'inspection professionnelle est le mécanisme tout indiqué pour accompagner les sexologues dans les changements actuels reliés à leur pratique professionnelle.

Je suis reconnaissante de l'engagement des membres du conseil d'administration envers le public autant que de la grande sensibilité et compréhension qu'ils et elles ont eu envers les sexologues dans les premières semaines de la crise. C'est entre autres par le sérieux du travail de l'Ordre que le développement et le maintien des compétences des sexologues fraient leur chemin dans les différents secteurs d'activités des institutions québécoises.

Je vous envoie mes plus sincères encouragements pour les prochaines semaines. Tenez bon.

Prenez soin de vous,

La Présidente



Joanie Heppell, sexologue